



1ère Compagnie d'arc de Vincennes

N° d'affiliation :
Concours Salle 2024

**Samedi 2 Novembre et
Dimanche 3 Novembre 2024**



LIEU DU CONCOURS :

Adresse : CTS ARC - Avenue Champlain - 94430 CHENNEVIERES SUR MARNE

Stationnement possible le long de la route.

DEPARTS :	Samedi	Samedi	Dimanche	Dimanche
N° départ	1	2	3	4
Ouvertures Greffe	8h00	12h00	8h00	12h00
Entraînements	8h30	12h30	8h30	12h30
Tirs comptés	9h00	13h00	9h00	13h00

Entraînement :	30 minutes
Types de blasons :	Ø 80, Ø 60, Ø 40, tri spot
Vérification du matériel :	Néant

INSCRIPTIONS :

Par internet : <https://vincennes-salle.inscriptarc.fr>
Devant être validées par réception du règlement à
l'ordre de :

Par courrier, en utilisant le bulletin d'inscription
joint.

Murielle Robert Le Meur.

Première Compagnie d'arc de Vincennes.

12 boulevard de la Libération – 94300 Vincennes

Merci d'indiquer au dos du chèque le nom de la compagnie ainsi que le nom des archers.

Renseignements : 06.34.16.34.45

Les inscriptions seront closes le 25 octobre au soir.

10€ pour Toutes les catégories

REGLEMENT

Blason de 40 cm : arcs classiques et arcs nus – tri spots verticaux 40 cm sur demande lors de l'inscription. Tri spots verticaux 40 cm : Toutes catégories arcs à poulies.

Blason de 60 cm : arcs classiques benjamin et minime, arcs nus benjamin, minime et cadet.

Licence & certificat médical à jour

Tenue de Compagnie / Club ou à défaut tenue blanche et chaussures de salle obligatoires.

RECOMPENSES

Une récompense aux trois premiers de chaque catégorie – une coupe aux équipes classées premières jeune (H, F ou mixte). Quatre coupes offertes par la Ville de Vincennes aux équipes classées premières H ou F - arc classique et poulie.

Remise des prix dimanche vers 17h30.



**Buvette pendant toute la durée du concours.
Selon les restrictions sanitaires.**



